



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

- Brantes.....
- Buisson.....
- Cairanne.....
- Crestet.....
- Entrechaux.....
- Faucon.....
- Mollans-sur-Ouvèze.....
- Puyméras.....
- Rasteau.....
- Roaix.....
- Sablet.....
- St-Léger-du-Ventoux.....
- St-Marcellin-les-Vaison.....
- St-Romain-en-Viennois....
- St-Roman-de-Malegarde.....
- Savoillans.....
- Séguret.....
- Vaison-la-Romaine.....
- Villedieu.....

Rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets



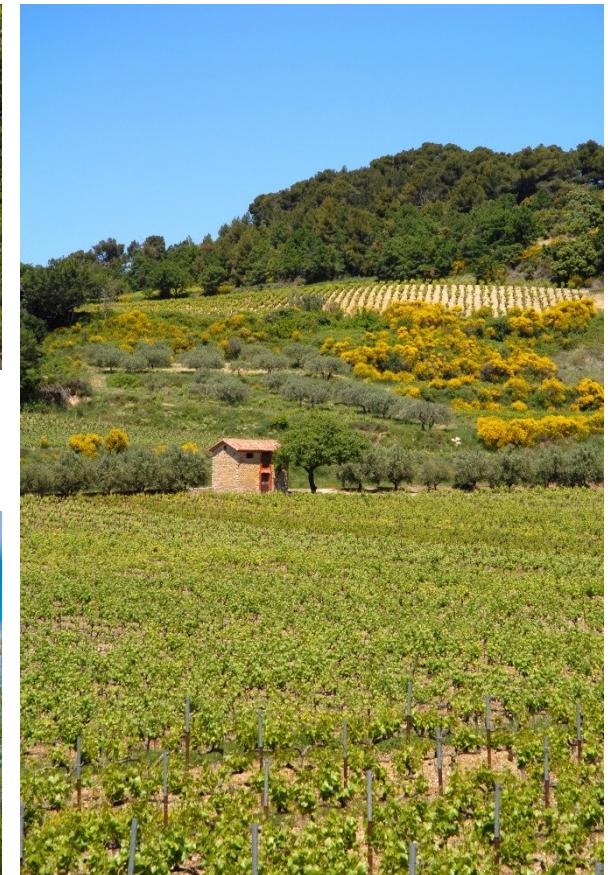
SOMMAIRE

Le territoire	pages 3-6
- 19 communes	
- Collecte	
- Conteneurs	
- Fréquence et nombre de points de collecte	
Les ordures ménagères	page 7
- Résultats 2024	
La collecte sélective	pages 8-11
- Les emballages	
- Les papiers	
- Le verre	
- Le compostage	
Les déchetteries	pages 12-13
- Traitement des déchets	
- Résultats 2024	
Fréquentation des déchetteries	page 14
Données financières	page 15
Circuits d'élimination	pages 16-17

LE TERRITOIRE

19 communes

Brantes
Buisson
Cairanne
Crestet
Entrechaux
Faucon
Mollans-sur-Ouvèze
Puyméras
Rasteau
Roaix
Sablet
St-Léger-du-Ventoux
St-Marcellin-les-Vaison
St-Romain-en-Viennois
St-Roman-de-Malegarde
Savoillans
Séguret
Vaison-la-Romaine
Villedieu



LE TERRITOIRE

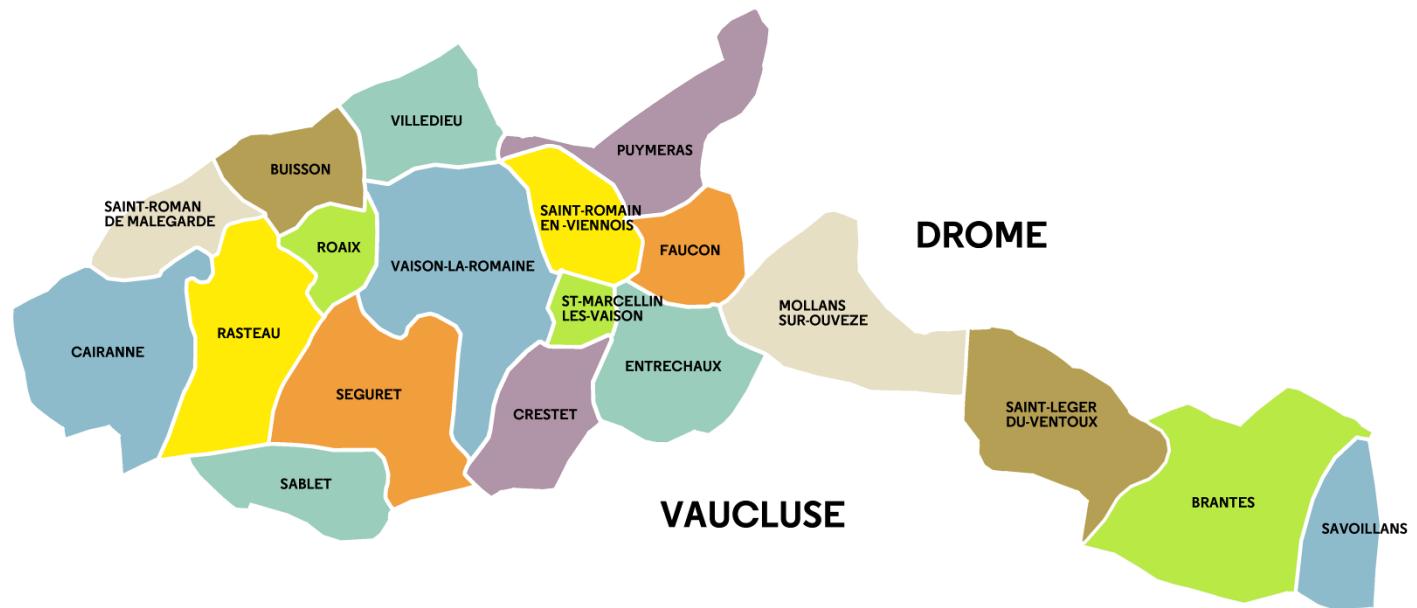
COLLECTE

■ La collecte des ordures ménagères

- En porte-à-porte (uniquement dans certains quartiers de Vaison-la-Romaine) :** les déchets ménagers sont collectés en dans un bac unique devant les habitations.
- Par apport volontaire :** les ménages déposent leurs ordures ménagères (OM) dans des conteneurs spécifiques à cet usage. Les conteneurs sont implantés dans des lieux publics.

■ La collecte sélective

- Par apport volontaire :** les ménages déposent les déchets triés dans des conteneurs spécifiques ou à la déchetterie. Emballages, papiers verre et cartons bruns sont collectés séparément et suivent leur propre filière d'élimination.



CONTENEURS

ORDURES MENAGERES

Dotation des communes en conteneurs

Communes	Brantes	Buisson	Cairanne	Crestet	Entrechaux	Faucon	Mollans	Puyméras	Rasteau	Roaix
Parc de conteneurs	14	25	62	35	82	32	78	37	54	38
Litres/hab	113	31	46	48	54	52	40	39	48	41

Communes	Sablet	St Léger	St Marcellin	St Romain	St Roman	Savoillans	Séguret	Vaison	Villedieu
Parc de conteneurs	78	11	15	73	14	16	67	1882	42
Litres/hab	40	242	29	50	113	109	49	72	55

Sur l'ensemble des communes, les conteneurs ont été regroupés afin de diminuer le nombre de points de collecte. Cette démarche a été effectuée dans le cadre de l'optimisation du service de collecte et de traitement des déchets.

Désormais, chaque point de collecte est équipé de bacs pour les ordures ménagères, le tri des emballages et le papier. Une colonne à verre complète le dispositif chaque fois que cela est possible.

Des colonnes à cartons sont disponibles depuis le 1er juillet 2024 afin de collecter les cartons bruns volumineux des usagers (uniquement les particuliers).

LE TERRITOIRE

FREQUENCES ET NOMBRE DE POINTS DE COLLECTE

ORDURES MENAGERES

- **Vaison-la-Romaine**

du 15/09 au 15/06

- nord : 1 fois par semaine
- sud : 1 fois par semaine
- centre ville : 6 fois par semaine

du 15/06 au 15/09

- centre ville : 7 fois par semaine

- **15 communes**

du 15/10 au 01/05 : 2 fois par semaine

du 01/05 au 15/10 : 3 fois par semaine

- **Vallée du Toulourenc**

- Octobre à mai : 1 fois / 15 jours

- Juin et septembre : 1 fois / semaine

- Juillet et août : 2 fois / semaine

COLLECTE SELECTIVE

- **Papiers**

1 fois tous les 15 jours

- **Emballages ménagers**

1 fois par semaine

- **Verre**

1 fois tous les 15 jours

- **Cartons bruns**

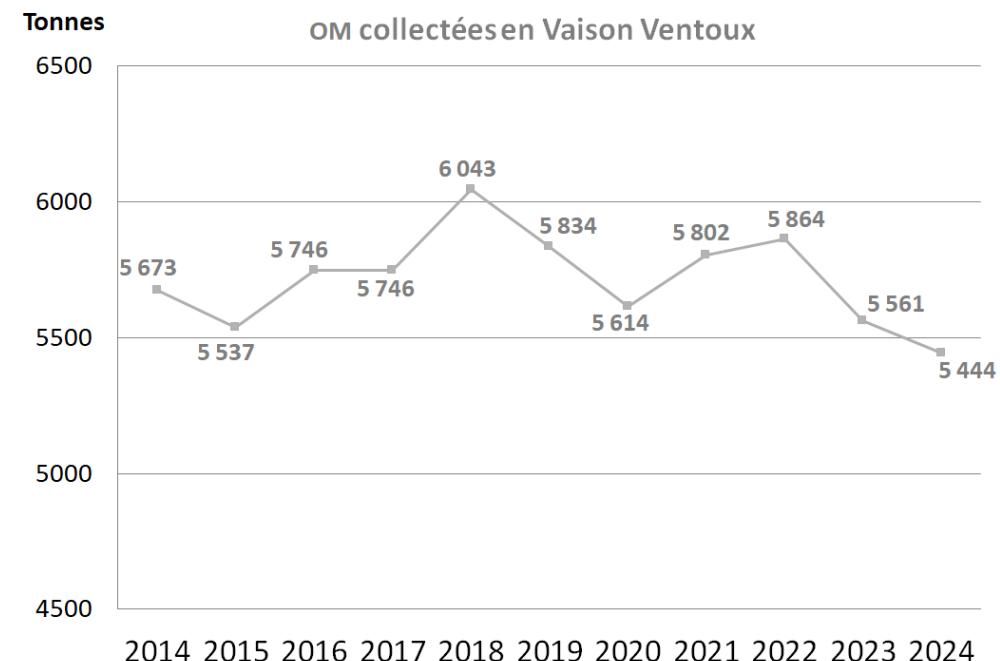
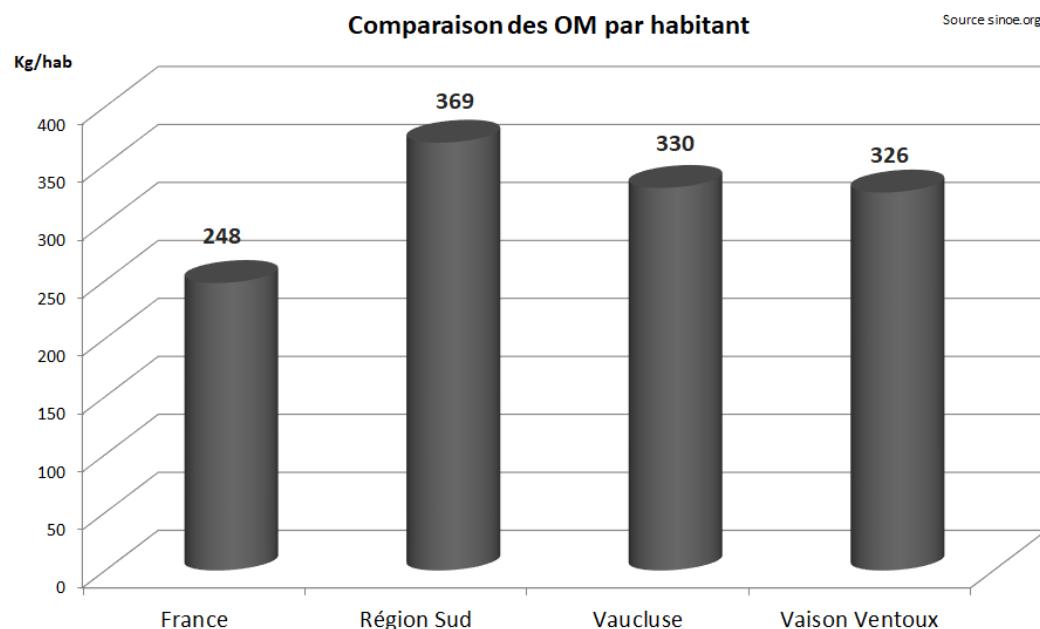
1 fois par semaine

POINTS DE COLLECTE

Communes	Nombre de points
Brantes	7
Buisson	6
Cairanne	8
Crestet	5
Entrechaux	18
Faucon	6
Mollans	15
Puyméras	7
Rasteau	7
Roaix	7
Sablet	13
Savoillans	7
Séguret	12
St Léger	5
St Marcellin	4
St Romain	8
St Roman	5
Villedieu	10
Vaison	108
TOTAL	258

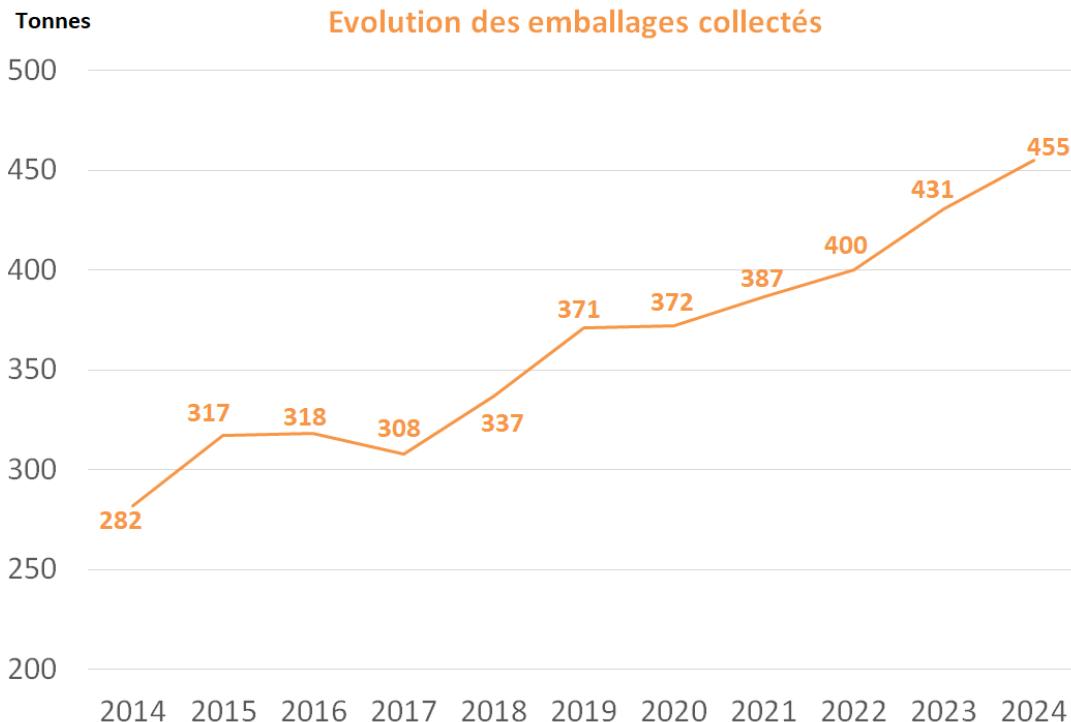
ORDURES MENAGERES

RESULTATS 2024



En 2024, sur le territoire intercommunal, le **ratio est de 326 kg/hab/an**, ce qui place la collectivité en bonne position aux niveaux Régional et Départemental. Ces données sont malgré tout à nuancer car pour la France et la Région Sud, elles ne font pas état du milieu de vie (urbain, semi-urbain ou rural), ni du mode de collecte. À noter que les quantités d'ordures ménagères envoyées à l'unité d'incinération de Vedène ont baissé de 2,1% par rapport à 2023.

COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES



En 2024, sur le territoire intercommunal, **455 tonnes d'emballages ont été collectées**, en hausse par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique notamment par le fait que TOUS les emballages se trient depuis fin 2022. Le tri est désormais très simple pour l'usager.

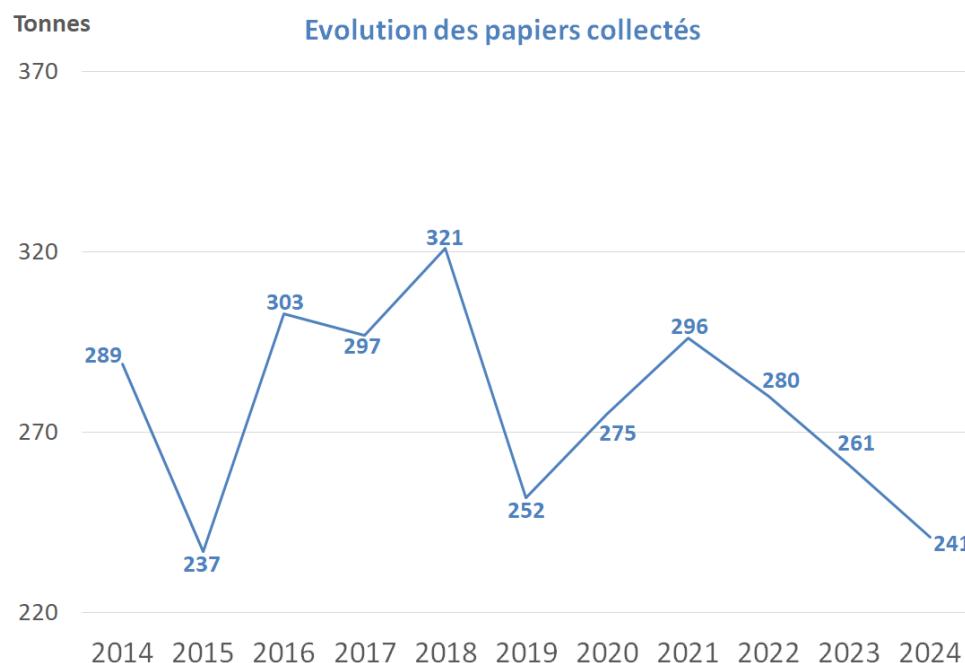


COLLECTE DES CARTONS BRUNS

La Communauté de communes Vaison Ventoux a mis en place ce nouveau service de proximité pour améliorer la gestion des déchets. Depuis le 1^{er} juillet 2024, cinquante colonnes accueillent les cartons bruns volumineux des particuliers en Vaison Ventoux.

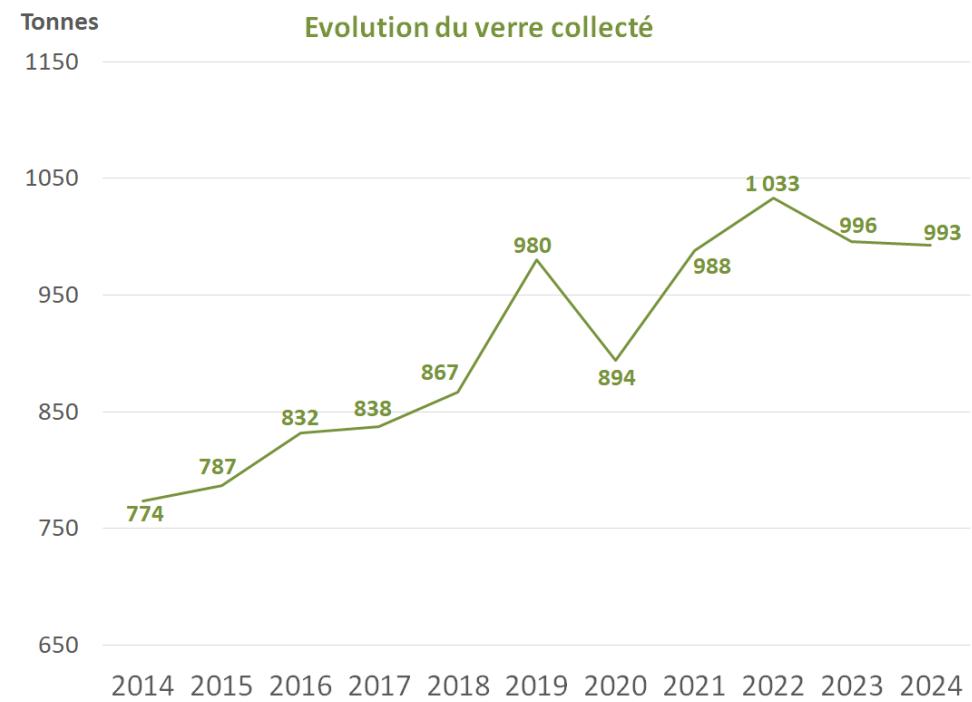
> 70 tonnes collectées en 2024

COLLECTE SELECTIVE DES PAPIERS



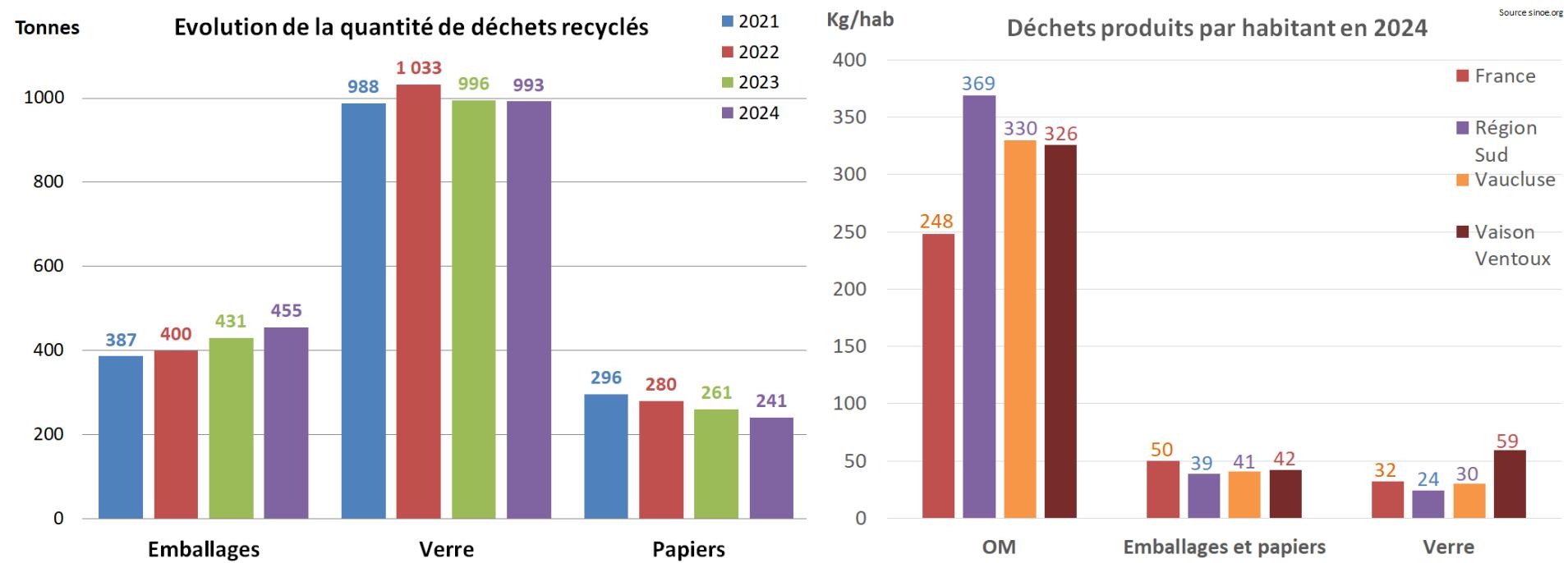
La collecte des papiers est en baisse continue depuis 2021, avec **241 tonnes collectées en 2024**. Cette tendance s'observe au niveau national en raison des mesures prises pour réduire la consommation de papier.

COLLECTE SELECTIVE DU VERRE



La collecte du verre est en légère baisse en 2024, mais les performances de la communauté de communes restent au dessus de celles du Vaucluse, de la Région Sud et de la France. (voir l'histogramme page 10).

COMPARATIFS DES RESULTATS DE LA COLLECTE SELECTIVE



Les résultats de la collecte sélective sont en hausse en 2024 pour les emballages, mais en baisse pour le verre et les papiers. La collecte du verre place l'intercommunalité toujours très au-dessus des performances départementales et régionales.



Poursuite des actions en faveur du compostage

190 composteurs vendus en 2024



Fiche technique du composteur

- Contenance : 400 litres
- Largeur : 72 cm
- Profondeur : 85 cm
- Hauteur : 84 cm
- Coût : 25 €

Le compostage individuel

En 2024, l'intercommunalité a poursuivi la promotion du compostage, en proposant aux habitants d'acquérir un composteur en bois à prix réduit (25€) grâce à la prise en charge d'une partie du coût par la collectivité. De nombreux foyers fabriquent désormais eux-mêmes leur compost sur le territoire intercommunal.

Le compostage collectif

Suite à l'appel à projets de la Région Sud et de l'ADEME « Généraliser le tri à la source et valoriser les biodéchets en Provence-Alpes-Côte d'Azur », la communauté de communes a pu obtenir des financements pour l'achat de composteurs individuels et collectifs, des formations et diverses animations. Le déploiement des aires de compostage dans les communes a débuté en 2023 et s'est achevé en 2024.

Distribution de compost

Une opération de distribution gratuite de compost et de vente de composteurs s'est déroulée à la déchetterie intercommunale de Vaison-la-Romaine, le samedi 6 avril de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Organisée dans le cadre de la manifestation nationale « Tous au compost ! », cette journée a rencontré un grand succès auprès des usagers :

- > 15 m³ de compost distribués
- > 35 composteurs vendus



LES DECHETTERIES

QUANTITES DE DECHETS QUI TRANSITENT PAR LES DECHETTERIES

(Sites de Vaison-la-Romaine, Cairanne et Mollans-sur-Ouvèze)

Déchets en tonnes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Cartons	298	300	273	299	292	357	365	342	381
Emballages	318	308	337	371	372	387	400	431	455
Papiers	303	276	321	252	275	296	280	261	241
Verre	832	838	867	980	894	988	1 033	996	993
Végétaux	1 860	1 810	1 297	1 279	1 227	1 325	1 292	1 357	1 477
Ferraille	410	435	308	381	338	370	320	324	324
Gravats			328	517	678	928	1 019	977	920
Bois			195	380	380	416	392	406	390
DEEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)	143	114	121	143	155	169	133	125	125
Mobilier	231	213	224	269	293	351	358	316	315
DMS (déchets ménagers spéciaux)	19	13	12	38	46	42	43	43	45
Piles	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Textiles	61	63	60	66	46	50	39	46	49
SOUS-TOTAL			4 344	4 976	4 997	5 680	5 675	5 624	5 716
Ordures ménagères	5 746	5 746	6 043	5 834	5 614	5 802	5 864	5 561	5 444
Encombrants	2 352	2 467	1 492	1 312	1 280	1 422	1 766	1 618	1 560
SOUS-TOTAL			7 536	7 146	6 894	7 224	7 630	7 179	7 004
Total	12 573	12 585	11 880	12 122	11 891	12 904	13 305	12 803	12 720

En 2024, les quantités de déchets ont baissé de 0,65% par rapport à 2023. Les ordures ménagères qui sont incinérées à Vedène représentent moins de la moitié du total avec 43%. Les encombrants (12%), sont enfouis au centre de stockage de Roussas (Drôme).

La communauté de communes présente un taux de valorisation de 45% des déchets produits sur son territoire.

Tonnages des déchets recyclés ou valorisés :

>> 5 716 tonnes soit 45%

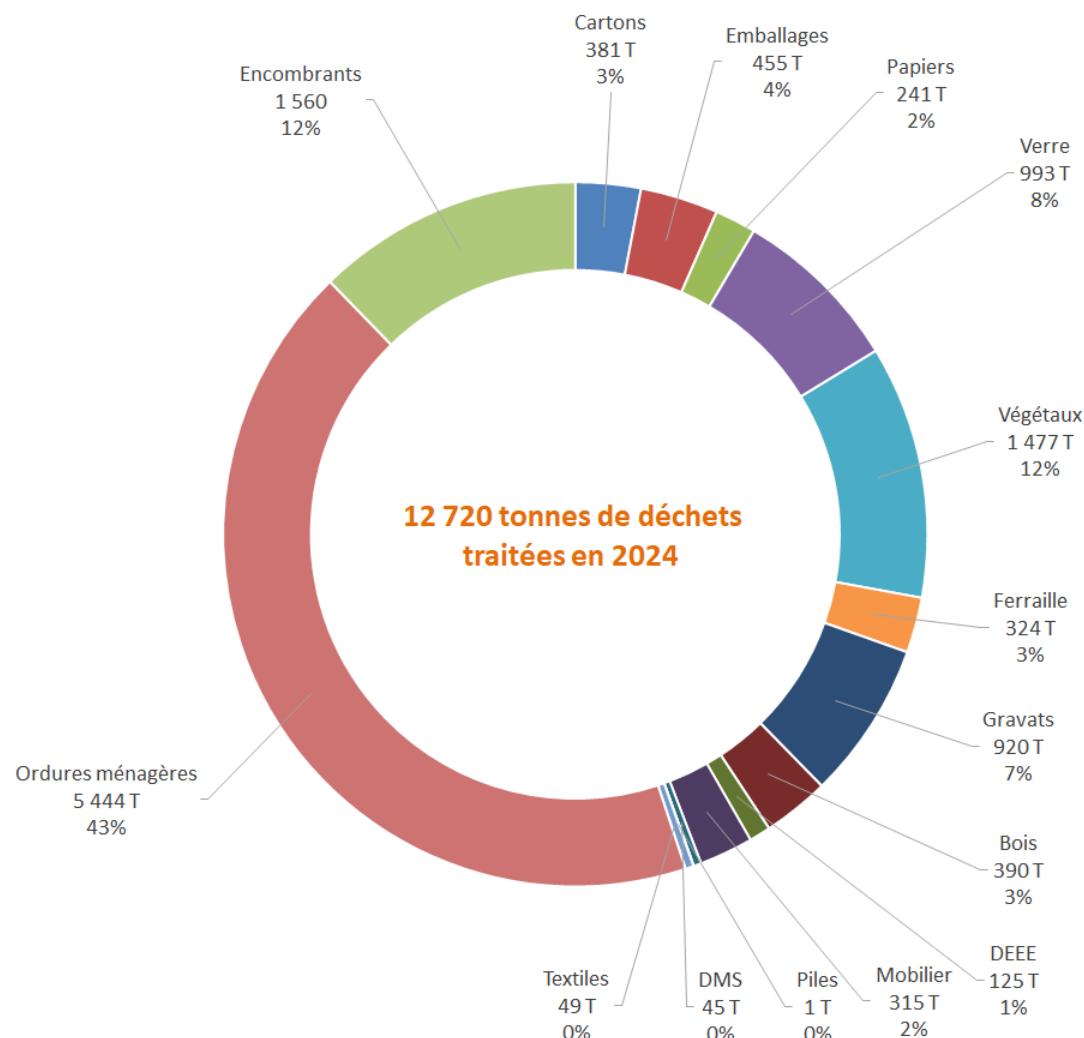
Tonnages des déchets enfouis et incinérés (encombrants et ordures ménagères)

>> 7 004 tonnes soit 55%

LES DECHETTERIES

TRAITEMENT DES DECHETS QUI TRANSITENT PAR LES DECHETTERIES

(Sites de Vaison-la-Romaine, Cairanne et Mollans-sur-Ouvèze)



DECHETS	TRAITEMENT
Ampoules usagées	ecosystem
Bois	Alcyon
Cartons	Paprec
Déchets électriques et électroniques (DEEEE)	ecosystem
Déchets ménagers spéciaux (DMS)	Chimirec
Emballages	Paprec
Encombrants	Paprec
Ferraille	Paprec
Gravats	COPAT
Mobilier	Eco-Mobilier
Ordures ménagères	SUEZ
Papiers	Paprec
Piles	Corepile
Pneus	Alliapur
Radiographies médicales	Pharmacie Humanitaire Internationale (PHI)
Textiles	Refashion
Végétaux	Alcyon
Verre	O-I Manufacturing France



Fréquentation des déchetteries

11 933 cartes d'accès en circulation au 31 décembre 2024

> 780 cartes de plus qu'en 2023

49 706 entrées sur les trois déchetteries

> 0,8% de hausse par rapport à 2023

Déchetterie de Vaison-la-Romaine

41 020 entrées

> 1,5% de hausse par rapport à 2023

> 131 visites par jour en moyenne

Déchetterie de Mollans-sur-Ouvèze

5 037 entrées

> 3,6% de baisse par rapport à 2023

> 24 visites par ½ journée d'ouverture en moyenne

Déchetterie de Cairanne

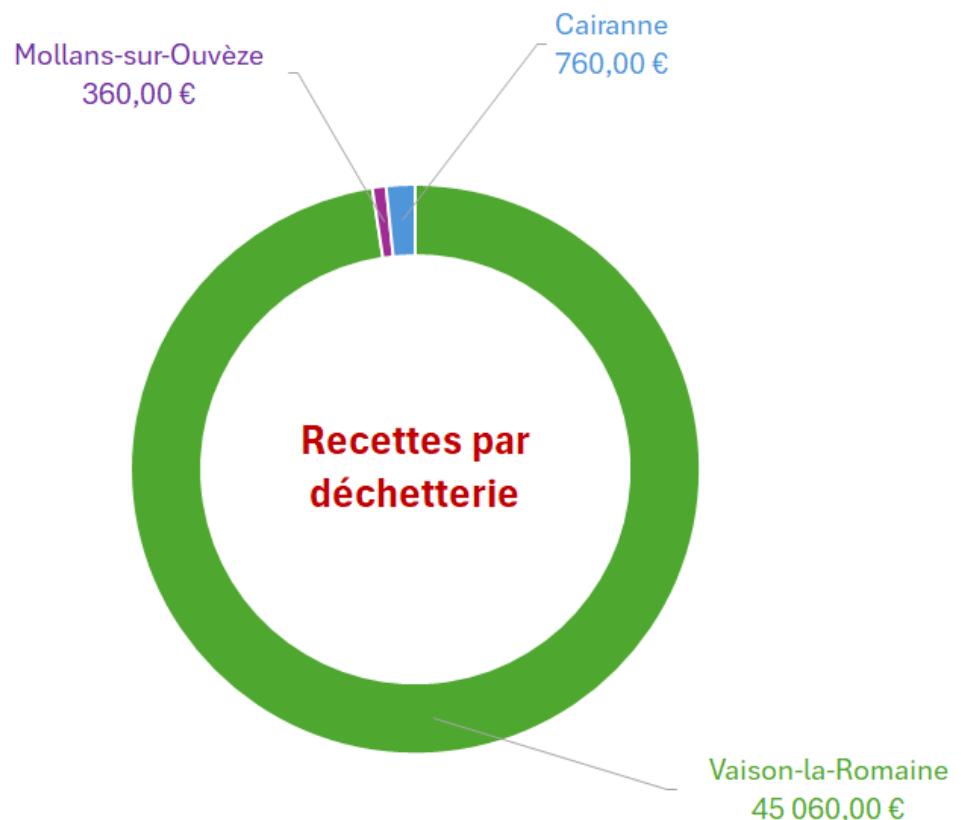
3 649 entrées

> 1,75% de baisse par rapport à 2023

> 23 visites par ½ journée d'ouverture en moyenne

46 180€ de recettes sur les trois déchetteries

> 7,95% de hausse par rapport à 2023



DONNEES FINANCIERES 2024 EN EUROS

Dépenses non contractuelles	
Assurances	16 301,75 €
Personnel	994 366,37 €
Carburant	179 995,41 €
Entretien véhicules	103 369,56 €
Intérêts d'emprunts + dette Mollans-sur-Ouvèze	7 500,00 €
Fournitures techniques	29 865,93 €
Amortissement	211 080,79 €
Divers - Frais généraux	30 408,75 €
Total	1 572 888,56 €

Dépenses contractuelles	
Collecte Haute Ville Vaison	10 679,64 €
Lavage conteneurs = Location laveuse (LVE)	8 256,00 €
COVED	546 467,78 €
SUEZ RV MEDITERRANEE	1 037 502,73 €
VIAL SAS (collecte du verre)	71 502,76 €
COPAT (déchets inertes)	8 993,92 €
SEVIA (collecte huile usagée)	640,58 €
ASSOC ADEC (Ressourcerie)	5 629,25 €
PAPREC MEDITERRANEE RESEAU	196 862,45 €
INITIAL - Nettoyage de vêtements)	5 909,49 €
GSB - Recyclage Extincteurs	4 266,00 €
Autres (maintenance, locations...)	12 672,96 €
Total	1 909 383,56 €

Recettes	
Excédent année N+1	150 829,82 €
TEOM	2 982 811,00 €
Soutiens CITEO	331 155,16 €
ECOSYSTEM	14 750,10 €
Soutiens Eco maison	9 128,79 €
Recettes issues des repreneurs de la collecte sélective	94 487,82 €
Accès déchetteries	50 355,00 €
Autres recettes (bac à compost)	5 350,00 €
Redevance spéciale camping	51 788,00 €
Produits cession - vente BOM immat 4088 YY84	10 000,00 €
Remboursement frais de personnel	8 423,37 €
Remboursement autres frais assurances, TVA, subventions	16 300,00 €
Total des recettes	3 725 379,06 €
Total recettes	3 725 379,06 €
Total dépenses	3 482 272,12 €
Solde	243 106,94 €
Excédent exercice 2024	243 106,94 €

LES CIRCUITS D'ELIMINATION

LES ORDURES MENAGERES



Les ordures ménagères (déchets non recyclables) sont collectées par les agents de la collectivité.



Après la collecte les véhicules vident leur contenu dans un compacteur qui pousse les ordures ménagères dans un caisson étanche de 30 m³. Le compacteur se déplace latéralement et peut s'arrimer aux deux caissons positionnés plus bas.

Les caissons sont ensuite évacués par les agents de l'intercommunalité sur des camions semi-remorques vers l'unité de valorisation énergétique de Vedène.



LES EMBALLAGES



Les emballages à recycler sont collectés par les agents de la collectivité.

Après collecte les emballages sont compactés à la déchetterie intercommunale de Vaison-la-Romaine.



Ils sont ensuite transportés au centre de tri Paprec à Lansargues.



Au centre de tri, les emballages sont séparés les uns des autres en fonction de leur catégorie, puis conditionnés pour le transport vers leurs filières de recyclage.

LES PAPIERS



Les papiers sont collectés par les agents de la collectivité.



Après collecte ils sont déposés à la déchetterie intercommunale de Vaison-la-Romaine, puis transportés au centre de tri.



Les papiers sont conditionnés par Paprec à Pujaut, puis transportés vers une papeterie.

LE VERRE



La collecte des colonnes à verre est assurée par la société Vial. Elles sont vidées tout les quinze jours sur toutes les communes.



Vial livre directement le verre collecté à la verrerie de Vergèze (30). La totalité du verre collecté sert à la fabrication de nouvelles bouteilles.



DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Elle est située route d'Avignon CD 977 à Vaison-la-Romaine. Elle est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h hors période estivale.

Déchets acceptés : ampoules usagées, bois, cartons, DEEE, DMS, emballages, encombrants, ferraille, gravats, mobilier, ordures ménagères, papiers, piles, pneus, radiographies médicales, textiles, végétaux, verre.

Deux agents de la collectivité assurent le gardiennage afin de faire respecter les consignes de tri et de sécurité, et procèdent à l'évacuation des bennes.



Deux mini-déchetteries situées à Cairanne et Mollans-sur-Ouvèze acceptent les cartons, les déchets verts, les encombrants, la ferraille et les gravats.

Tous les déchets sont évacués vers leur centre de tri ou de valorisation par la communauté de communes, à l'exception des textiles et du verre.



Les textiles, chaussures et articles de maroquinerie usagés sont repris par la société Le Relais, dans des conteneurs spécifiques installés dans les communes de l'intercommunalité.



Les déchets verts et le bois sont évacués vers la société Alcyon à Bollène pour être transformés en compost.



Les cartons bruns sont évacués vers la société Paprec à Roussas pour être conditionnés puis recyclés dans des papeteries.



Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sont gérés par l'organisme agréé ecosystem, démontés pour recyclage des multiples composants.



Les encombrants font partie des déchets non valorisés. Ils sont traités au centre d'enfouissement technique de Roussas.

2024

Communauté de communes
Vaison Ventoux
BP 90
375 avenue Gabriel Péri
84110 Vaison-la-Romaine

04 90 36 16 29
direction-generale@aison-ventoux.fr
www.aison-ventoux.fr

